

Communiqué de presse

LE LOCLE AMÉLIORE SA MOBILITÉ : BUS PLUS FRÉQUENTS, TRAJETS ÉTENDUS ET SERVICE NOCTURNE RENFORCÉ

L'entrée en vigueur du nouvel horaire des transports publics apporte son lot de nouveautés réjouissantes au Locle, de jour comme de nuit. Une collaboration entre la Ville du Locle, TransN et les Taxis réunis du Locle permet la mise en place d'une desserte des Brenets par le NoctamRUN. En journée, la desserte est fortement améliorée sur la ligne 341 en direction du Verger, et la ligne 342 des Jeanneret est prolongée jusqu'au chemin des Dolines. Enfin, l'horaire allégé des vacances horlogères et scolaires est supprimé et remplacé par l'horaire standard du lundi au vendredi.

La cadence des bus s'améliore en Ville du Locle. Plusieurs nouveautés ont été mises en place avec le nouvel horaire des transports publics entré en vigueur ce dimanche 14 décembre.

La nuit, d'abord, avec la mise en place, en collaboration avec TransN et les Taxis réunis du Locle, d'une desserte sur demande du NoctamRUN pour Les Brenets. Les passagers intéressés doivent s'annoncer au conducteur du bus, qui se charge d'appeler le taxi. Le transfert se fait à l'arrêt gare/centre-ville. La course pour Les Brenets est alors prise en charge par la Ville du Locle.

En journée, la ligne 341 en direction du Verger Est est améliorée. Ce ne sont pas moins de huit courses supplémentaires qui sont ajoutées à l'horaire quotidien, du lundi au vendredi. La cadence passe à 20 minutes toute la journée, sans heures creuses comme auparavant. Par ailleurs, une course de la ligne 360 en direction de La Chaux-de-Fonds est ajoutée à 20 h 54, qui s'arrête à l'arrêt Verger Nord avant de continuer sa route jusqu'à la Métropole horlogère.

Le tracé de la ligne 342 des Jeanneret est allongé. Le bus dessert désormais le chemin des Dolines. Un tracé provisoire est mis en place jusqu'à la construction de la future Voie des Horlogères, avec un passage devant le CPNE à l'aller et un retour par la rue Jehan-Droz. (Plan annexé).

Par la suite, la ligne deviendra entièrement radiale, avec montée et descente par le même chemin. Ce changement permet de compenser la suppression de la ligne 343 qui n'a pas rencontré le succès escompté pendant ses années à l'essai. Toujours sur la ligne 342, mais en direction du Communal, la boucle du Centenaire est supprimée.

Enfin, les horaires « vacances » mis en place pendant les vacances scolaires et horlogères sont supprimés. L'offre est harmonisée toute l'année selon l'horaire standard.

Contact : Catherine Jeanneret, Conseillère communale, 077 461 96 36

Le Locle, le 15 décembre 2025